



## Echos du Conseil municipal du 1er avril 2008

*La page est maintenant tournée et ce Conseil municipal s'est déroulé dans une ambiance détendue. Le dernier débat à propos du Tibet a été plus surprenant : alors qu'on pouvait s'attendre à une très large unanimité pour condamner la répression et le colonialisme chinois, des réticences et même une opposition se sont manifestées.*

*Le vœu a quand même été adopté, et c'est déjà très important dans la période actuelle.*

*Bonne lecture !*

**Patrick COTREL,**  
*Président du groupe Harmonicité  
au sein du Conseil municipal*

**Vous pouvez retrouver ce compte-rendu et les précédents sur mon BLOG :**

<http://www.patrickcotrel.com/>

**et sur le site harmonicité :**

<http://www.sainteluce-harmonicite.fr>

### Déclarations préalables :

**Bernard AUNETTE** : (résumé) M. Hans Lang, qui vient nous rendre visite le weekend prochain, est Maire d'Herzogenaurach, jusqu'au 1<sup>er</sup> mai. Le nouveau Maire G. Hacker est du SPD. Le 20<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage sera célébré à l'automne.

Dans le domaine des échanges internationaux, la municipalité attache beaucoup d'importance aux échanges avec les pays en voie de développement. Nous adressons nos félicitations à l'école St Vincent qui a monté une action en direction d'une école portant le même nom au Bénin.

Toujours dans le domaine des relations internationales, Claude Rousselot proposera en fin de Conseil un vœu au sujet du Tibet. Bernard présente ses condoléances aux parents de Mickaël, l'entraîneur du club de tennis de table. Il réaffirme deux des priorités de la municipalité : l'intégration des handicapés et le Développement durable. La ville va agir sur les déplacements et la dépense énergétique des bâtiments communaux et elle va relayer les actions de Nantes métropole. L'Etat a un rôle insuffisant dans ce domaine et ses actions sont même parfois contradictoires avec cet objectif, comme le montre l'actualité. Le rôle de la commune peut être à la fois modeste, mais crucial.

Un rappel est fait pour la projection du film « *Une vérité qui dérange* » mercredi 2 avril à Ligéria.

Enfin, Bernard annonce que les délégations données à des Conseillers non Adjoints au Maire restent inchangées (voir plus loin).

**Dominique BOTBOL (pour le groupe « Sainte-Luce Toujours »)** : (résumé) 37,74% des électeurs nous ont fait confiance. Nous sommes déçus et c'est toujours difficile de perdre. Mais nous défendrons les valeurs sur lesquelles ils nous ont élus. Avec une attitude active, positive et constructive. Mais nous respecterons nos engagements, en veillant à l'usage qui sera fait de votre argent, en développant les équipements collectifs culturels, sportifs, etc. et surtout en veillant à la maîtrise du budget de fonctionnement.

Nous sommes d'accord pour la mise en œuvre de l'Agenda 21, préparé par l'ancienne municipalité. Nous souhaitons que soient développés les transports collectifs (chronobus, gare TER) et que soit élaboré un plan de circulation cohérent au niveau de toute la commune, avec des liaisons douces...

Nous serons des élus attentifs sur l'habitat pour tous, l'environnement, l'adaptation au 21<sup>ème</sup> siècle.

**Roselyne DURAND (pour le groupe « Sainte-Luce HarmoniCité »)** : « La campagne électorale est maintenant terminée. Nous prenons acte du refus de Me Lemaitre et de ses proches d'assumer leur défaite et d'accepter de représenter les 37% d'électeurs qui leur ont

apporté leur suffrage. Nous souhaitons établir des rapports cordiaux et constructifs avec les représentant.e.s de l'opposition qui se sont maintenu.e.s.

Désormais, il convient de s'atteler à la tâche et de mettre en œuvre les chantiers importants pour les Lucéennes et les Lucéens.

Transports et déplacements : l'amélioration des transports collectifs vers l'agglomération est une priorité qui devra intégrer l'augmentation prochaine du nombre d'habitants. Il faudra aussi réviser le plan de déplacement à l'intérieur de la commune et effectuer un travail sur les cheminements pédestres et cyclistes.

L'urbanisme : nous devons réussir la mixité sociale et générationnelle par la diversification des types de logements et promouvoir l'accession sociale à la propriété, préserver une ville conviviale, avec des lieux de rencontre et des services de proximité.

Les solidarités : nous voulons permettre à toutes les familles de se loger correctement et d'avoir accès aux services municipaux, aux sports et à la culture. Les seniors, les personnes en situation de handicap et les chômeurs bénéficieront d'un soutien adapté pour trouver leur place dans la communauté lucéenne.

La jeunesse : nous élaborerons un Contrat Educatif Local avec les écoles et les associations culturelles et sportives pour conduire chaque jeune vers la réussite scolaire, l'épanouissement, la découverte des sports et de la culture, la prise de conscience citoyenne et des enjeux du Développement Durable.

Le Développement Durable : à partir de l'Agenda 21 communal, nous associerons les habitants et les associations à la construction d'un monde vivable pour les générations futures. Nous nous appuyerons aussi sur l'Agenda 21 de Nantes Métropole. Nous favoriserons l'isolation des logements neufs et anciens et encouragerons les économies d'énergie, y compris pour les ménages les plus démunis. Nous devons promouvoir le recyclage des déchets, la non utilisation des pesticides, et aussi lutter contre les discriminations.

Pour atteindre ces objectifs, nous devons consulter les Lucéennes et les Lucéens sur leurs attentes, leurs intérêts particuliers et collectifs avant de prendre toute décision importante pour la commune. Nous assurerons la transparence de nos réflexions, de nos décisions et de nos actions, par exemple par des comptes-rendus réguliers à la population.

Progressivement, cette consultation des habitants pourra prendre des formes plus permanentes : conseils de quartier, conseil économique et social

local (avec des représentants d'associations, des entrepreneurs et des syndicats de salariés).

Enfin, nous engagerons la construction d'**une maison des associations** regroupant des services et des moyens pour développer et dynamiser la vie associative lucéenne.

Nous avons l'ambition de faire de Sainte-Luce une ville accueillante et solidaire, une ville sachant préserver son environnement et permettant à toutes les générations de trouver leur place. Nous voulons que Sainte-Luce devienne un modèle d'**HarmoniCité** !

Enfin, un dernier point concernant les évènements internationaux.

Vous le savez, les jeux olympiques à Pékin se préparent dans un contexte agité où l'Etat chinois exerce une répression sanglante contre le peuple tibétain : on parle de 140 morts, d'emprisonnements par milliers faisant suite à une colonisation systématique depuis des dizaines d'années.

Nous proposerons un vœu concernant cette situation au débat et au vote du Conseil municipal, avec l'accord du Maire et de l'unanimité de la commission plénière du 26 mars. »

**Christophe CLERGEAU (pour le groupe**

**« Sainte-Luce avance »**) : (résumé) Christophe constate que nous sommes entrés dans une nouvelle période : les fortes différences qui se sont exprimées pendant la campagne s'estompent. Le groupe d'opposition sera plus constructif, tant mieux...

Roselyne Durand a rappelé les enjeux de notre campagne. On est en plein accord avec ce texte.

Nous sommes également d'accord sur la proposition d'une motion sur le Tibet.

Christophe insiste sur deux points :

- Les élections municipales notamment à l'Est de Nantes (Sainte-Luce, Thouaré, Le Cellier), ont amené la Gauche au pouvoir. Nous devons élargir notre champ de réflexion vers ces nouveaux amis (projets communs sur transports, bords de Loire et culture) en même temps que s'étend l'aire urbaine de la métropole nantaise.
- Sur le plan particulier de l'élaboration du contrat enfance-jeunesse, nous avons beaucoup de travail car l'Etat lance des projets décidés en haut et laisse les pouvoirs locaux réinventer le service public nouveau : par exemple la suppression des classes le samedi. Au cours d'une réunion ce jour avec les enseignants, nous avons pu constater leur désarroi.

## Délégations et indemnités

Bernard Aunette informe des désignations de délégués qui viendront appuyer le travail des Adjoints :

<b>Christine le Goff</b>	Personnes âgées et personnes en situation de handicap
<b>Pascal Isidore</b>	Budget, finances
<b>Claude Rousselot</b>	Personnel
<b>Marie Paule Lizé</b>	Relations internationales
<b>Henri Samoyeau</b>	Démocratie participative et informatique
<b>René Québriac</b>	Travaux et vie quotidienne
<b>Marc David</b>	Sécurité publique et prévention des risques

Il soumet ensuite au vote le montant des indemnités du Maire, des Adjoints, des Délégués et des Conseillers :

ELUS	% traitement afférent à l'indice 1015 de la Fonction Publique Territoriale	
Le Maire	46.50%	1739,68€
Adjoints	19.00%	710,84€
C.M Délégués	9%	336,71€
C.M	2%	74,83€

## Désignations diverses

*A la commission plénière, l'opposition avait demandé s'il n'était pas possible de faire des votes à main levée pour toutes les nominations dans les différentes commissions. **Bernard AUNETTE** informe que le texte de l'article L.21-21 prévoit que si le Conseil municipal le vote à l'unanimité, on peut voter à main levée. Cette procédure de vote a été approuvée à l'unanimité. Le Conseil a pu ainsi être plus rapide. Les accords ayant été trouvés en commission plénière, l'opposition a voté toutes les nominations qui ont donc été approuvées à l'unanimité. L'opposition demande d'avoir un représentant à la commission extra municipale handicap. Accord de **Bernard AUNETTE**.*

**Roselyne DURAND** remercie **Régine BLOND** qui a siégé des années au CA du CCAS et **Odile GALLIER** qui s'y est engagée pendant plusieurs années municipales. **Odile GALLIER** remercie et se dit très sensible à cet éloge.

Le Comité Technique Paritaire (CTP) passe de 3 à 5 membres de la municipalité et des représentants du Personnel, de façon à avoir une meilleure représentation de la diversité du personnel. L'opposition demande à y être représentée. **Bernard AUNETTE** prend note de cette demande mais désignera les 5 membres de la municipalité plus tard.

Pour voir les nominations, cliquer sur le lien suivant :

[ConseilAvril2008](#)

## Délégations accordées au Maire

*Comme au mois d'octobre, le Conseil a délégué au Maire 16 compétences : passer des contrats d'assurance, créer des Régies comptables, accepter des dons et des legs, décider de la création des classes dans les écoles, intenter des actions en justice, exercer des droits de préemption, ...*

**Dominique BOTBOL** : annonce que l'opposition votera les délégations accordées au Maire, car il est nécessaire de lui donner des conditions de travail sereines.

## Vœu sur le Tibet

**Claude ROUSSELOT** : présente un vœu à propos du Tibet.

**Denis SOTTER** : aurait aimé avoir le texte avant le Conseil.

Dominique BOTBOL : fait la même remarque Il signale que le texte parle du boycott des jeux olympiques. Et même s'il ne s'agit que des cérémonies d'ouverture et de clôture, il est opposé au boycott. En conséquence, il votera contre le vœu.

*Le texte est diffusé à chaque élu.e.*

**Anne MORINIERE** : s'insurge contre l'utilisation du mot « colonisation » qui n'est pas adapté puisque le Tibet fait partie de la Chine depuis le XIV<sup>e</sup> siècle et que cela constitue un fait historique sur lequel nous n'avons pas à intervenir.

*Au début des années 1950, l'armée chinoise a conquis militairement ce pays qui était indépendant auparavant. La culture et la langue tibétaines ont ensuite été combattues par l'occupant, la liberté d'expression supprimée, les opposants emprisonnés et torturés.*

*Plusieurs révoltes ont été noyées dans le sang et une importation massive de population chinoise a été pratiquée, de telle sorte que la capitale Lasah comporte maintenant une majorité de chinois.*

*Quel autre mot employer pour de telles pratiques qui durent depuis un demi-siècle ? C'est bien du COLONIALISME !*

**Bernard AUNETTE** : propose d'enlever, dans le premier paragraphe, les mots « vis-à-vis de la colonisation de l'État chinois sur le Tibet et » et les mots « et de colonisation » dans le dernier paragraphe.

Le texte suivant est donc adopté à l'unanimité moins une voix contre :

« Au lendemain de la journée internationale pour le Tibet, le Conseil municipal de Sainte-Luce sur Loire, réuni le 1<sup>er</sup> avril 2008 tient à exprimer sa réprobation vis-à-vis de la récente répression sanglante qu'il exerce sur le peuple tibétain. Voilà près de 50 ans, que le Tibet vit sous le joug de la Chine qui y mène une répression continue ! A la veille des jeux olympiques qui doivent se dérouler à Pékin, nous tenons à exprimer qu'il y a contradiction entre cette manifestation qui symbolise la paix et la fraternité entre tous les peuples et le non respect des droits Humains par l'Etat chinois, en particulier au Tibet.

Le Conseil municipal de Sainte-Luce estime que toutes les marques de réprobation de l'attitude de l'Etat chinois doivent s'exprimer largement dans la période actuelle. Il approuve les propositions de boycott symbolique des cérémonies d'ouverture et de clôture des jeux olympiques. Nous connaissons les raisons et les freins à ce boycott : le marché chinois est un marché d'avenir pour nos industriels. Mais, aucune raison économique ne doit justifier le prix du sang.

Pour sa part, le conseil municipal pavoisera l'Hôtel de ville du drapeau du Tibet.

En outre, il estime nécessaire d'avoir une réflexion sur l'achat de produits manufacturés « made in China » souvent fabriqués par des enfants : une pression importante et économique peut amener l'Etat chinois à revoir sa politique de répression du Tibet, ainsi que ses pratiques sociales préoccupantes. »